

SOCIÉTAIRE

ÉDITION 2021

JE SUIS SOCIÉTAIRE



MODÈLE COOPÉRATIF VALEURS MUTUALISTES

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



AQUITAINE

SOMMAIRE

ÊTRE SOCIÉTAIRE, ÇA CHANGE QUOI ?	5
UNE BANQUE COOPÉRATIVE, C'EST-À-DIRE?	9
UNE BANQUE MUTUALISTE, MAIS ENCORE?	12
UN ADMINISTRATEUR DE CAISSE LOCALE, QU'EST-CE QUE C'EST?	18



Bienvenue !

**Être sociétaire au Crédit Agricole, c'est être plus qu'un client.
Vous êtes en effet à la fois « coopéracteur », utilisateur et
copropriétaire de votre banque, grâce à la détention des parts
sociales de votre Caisse locale de Crédit Agricole. Vous devenez
ainsi un acteur essentiel, pour votre banque et pour votre région.**

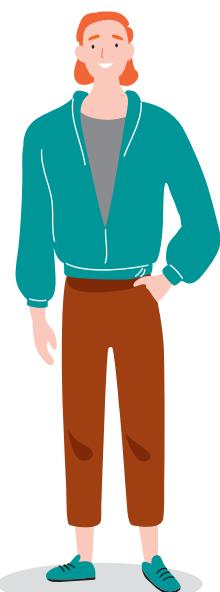
Mais au fond, en quoi ce statut fait-il de vous un client différent ?
Quel est le rôle du sociétaire ? Qu'est-ce qu'une banque mutualiste
et coopérative ? Toutes ces questions sont fondamentales car
elles définissent l'esprit du Crédit Agricole.

Pour vous faire partager les valeurs qui guident nos actions, nous vous
offrons ce guide en guise de bienvenue. Souhaitons qu'il vous apporte
des réponses claires et qu'il vous permette de mieux comprendre
pourquoi le Crédit Agricole est une banque vraiment différente.

AVEC L'ESPRIT COOPÉRATIF, J'AGIS VRAIMENT !

MA BANQUE AUSSI !

Je suis client et sociétaire de ma banque coopérative.



Je participe à l'assemblée générale de ma Caisse locale. J'élis les représentants de ma Caisse locale.



Les administrateurs de ma Caisse locale sont des clients comme moi, qui travaillent à côté de chez moi et qui vivent dans ma commune.



Ma Caisse locale est une société coopérative qui regroupe l'ensemble des sociétaires de mon territoire.



2404 Caisse locales réparties sur tout le territoire



Je bénéfice de produits et services dédiés (carte bancaire sociétaire, livret sociétaire...).



Mes achats et mon épargne permettent à ma Caisse régionale de Crédit Agricole d'agir utilement pour ma région.

ÊTRE SOCIÉTAIRE, ÇA CHANGE QUOI ?

Vous êtes bien plus qu'un client. Vous êtes un « coopéracteur », à la fois utilisateur des services bancaires de votre coopérative, copropriétaire et acteur de votre banque.



QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE UN CLIENT ET UN SOCIÉTAIRE ?

Vous êtes client de l'agence du Crédit Agricole et Raphaël, votre voisin, en est sociétaire. Pourquoi ? Raphaël a acheté des **parts sociales**, soit une petite partie du capital de sa Caisse locale. Il en est devenu copropriétaire.

QUEL EST LE RÔLE DE RAPHAËL ?

Comme le copropriétaire d'un immeuble, Raphaël participe à des assemblées générales. Là, il vote pour désigner les personnes qui vont le représenter au sein du Crédit Agricole : les administrateurs. Ils feront remonter ses souhaits et questions. Lors des assemblées générales, Raphaël approuve également les comptes de la Caisse locale. Il vote aussi des résolutions : en particulier, le taux d'intérêt de la part sociale.

POURQUOI ÊTRE SOCIÉTAIRE ?

Pour rejoindre une communauté, participer à la vie de votre banque et partager des valeurs communes de solidarité et d'attachement au territoire.

Des produits et services spécifiques vous sont réservés. Vous bénéficiez aussi de rencontres privilégiées avec les dirigeants de votre banque et êtes régulièrement informé sur les actions locales.



Être coacteur
de sa banque



1 personne
= 1 voix



S'impliquer
dans la vie locale

Part sociale : elle est l'unité de capital souscrite par le sociétaire. Elle est rémunérée, son taux est fixé tous les ans et approuvé en assemblée générale de Caisse locale. Ses caractéristiques détaillées sont décrites dans le Mémo Parts sociales.

ÊTRE SOCIÉTAIRE, ÇA IMPLIQUE QUOI ?

DEVENIR PARTENAIRE ET ACTEUR DE VOTRE BANQUE

Parce que vous êtes sociétaire, vous n'êtes pas un client comme les autres. Vous avez une relation privilégiée avec votre **Caisse locale** et avec votre territoire.

Nos six engagements relationnels en témoignent.



Votre avis
pris en compte



Un droit
de vote



Une meilleure
connaissance
de la banque



Des produits et
services réservés



Des rencontres
privilégiées avec
les dirigeants
de la banque



Des informations
sur nos actions
locales

Caisse locale: c'est une coopérative dont le capital social appartient à ses sociétaires regroupés dans une ou plusieurs agences chargées de l'activité bancaire. Elle participe à la gestion de la Caisse régionale dont elle est elle-même sociétaire. Sur le terrain, les administrateurs élus par les sociétaires, représentent la Caisse locale qui soutient le développement local sur son territoire.

BÉNÉFICIER D'OFFRES UTILES POUR VOUS ET POUR VOTRE RÉGION

La carte sociétaire

Tous les avantages d'une carte classique : paiement express sans contact, retraits en France et à l'étranger, débit immédiat ou débit différé, assistance et assurance...



12 millions d'euros de dons générés par la carte sociétaire¹



10,5 milliards d'euros via le livret sociétaire qui finance les jeunes entreprises en région²

1. FNCA - Observatoire de la vie coopérative et mutualiste 2018.

2. RCR 2018.

LES +

Une carte utile pour vous : des réductions pour des activités et événements culturels, comme des visites de monuments nationaux.

Une carte utile pour le développement de la vie locale, et donc pour vous : à chaque transaction que vous effectuez, votre **Caisse régionale** cotise à un fonds mutualiste pour la réalisation de projets associatifs près de chez vous.

Caisse régionale : c'est le cœur du Crédit Agricole. Comment fonctionne-t-elle ? Chaque Caisse régionale est une banque coopérative indépendante. Elle offre à ses clients tous les services d'une banque et d'une assurance. Le Crédit Agricole compte 39 Caisses régionales. À qui appartient leur capital ? En grande partie aux Caisses locales reliées à chaque Caisse régionale.

UNE BANQUE COOPÉRATIVE, C'EST-À-DIRE ?

Toute l'organisation du Crédit Agricole est centrée sur l'humain.
Elle repose sur un modèle de gouvernance coopérative au socle solide.



EN QUOI NOTRE BANQUE EST-ELLE COOPÉRATIVE ?

Notre modèle est fondé sur la coopération et la solidarité de nos sociétaires qui participent à la vie de leur banque de façon démocratique.



UN STATUT



- Une banque coopérative est une société de personnes et non une société de capitaux.
- Son capital appartient à des clients qui en ont acheté des parts, nommées « parts sociales ».
- On nomme ces clients « sociétaires ».



UNE FINALITÉ



- Satisfaire les besoins de ses clients sociétaires et contribuer au développement de son territoire.
- Le profit est un moyen pas une fin en soi.



UNE GOUVERNANCE



- Un vote démocratique des sociétaires « 1 personne = 1 voix ».
- Quel que soit le montant de ses parts sociales, le sociétaire a le même poids dans le vote à l'AG de sa Caisse locale.
- Le double regard : la gouvernance à « deux têtes ».



UNE RELATION AU TEMPS : LE LONG TERME



- La propriété et la performance de la coopérative sont envisagées sur le long terme.
- Les réserves de notre coopérative bancaire ne se partagent pas et se transmettent de génération en génération.



UNE COOPÉRATION / UNE CO-CONSTRUCTION

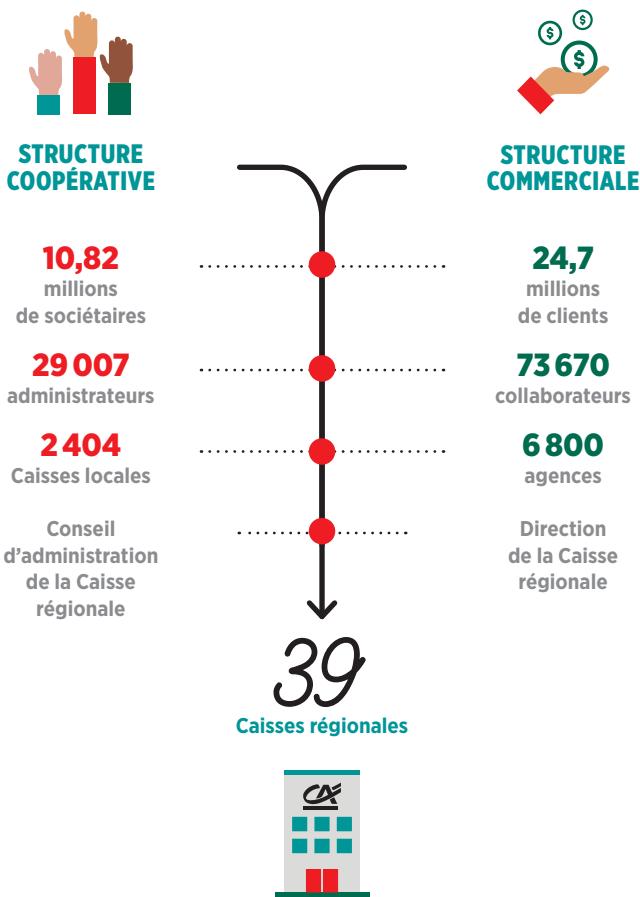


- La coopérative est un lieu de partage du savoir.
- La mise en commun et l'échange d'expertises des administrateurs.
- La consultation et la coconstruction avec des sociétaires.

Assemblée générale : elle se tient chaque année pour approuver les comptes de l'exercice écoulé, présenter le bilan d'activité de la Caisse locale et décider du montant de l'intérêt servi aux clients-sociétaires. C'est à cette occasion que ceux-ci élisent les administrateurs.

QUELLE EST NOTRE ORGANISATION ?

Bâtie sur un socle de valeurs fortes, notre structure **coopérative** et bancaire place l'intérêt collectif et l'homme au cœur de son organisation.



Coopérative : une coopérative est une entreprise fondée sur la coopération et la solidarité de ses membres, appelés sociétaires, qui participent à sa gestion de façon démocratique.

UNE BANQUE MUTUALISTE, MAIS ENCORE ?

**Notre identité mutualiste se déploie à travers trois valeurs fortes :
la proximité, la responsabilité et la solidarité.**



NOS 3 VALEURS DU MUTUALISME

Parce que le destin du Crédit Agricole est intimement lié à ses territoires, nous agissons et investissons pour leur développement économique, social et culturel afin que nos clients trouvent un environnement favorable à la réalisation de leurs projets. C'est la traduction de nos trois valeurs mutualistes : **proximité, responsabilité et solidarité** qui incarnent notre utilité à nos clients et à nos territoires.

ÊTRE UNE BANQUE AU SERVICE DE TOUS

Le Crédit Agricole est au service de chacun d'entre vous pour une relation durable et de confiance. Dans les bons moments comme dans les plus difficiles, nous sommes à vos côtés et avons la même attention pour tous.

ÊTRE UN VÉRITABLE PARTENAIRE POUR CHAQUE CLIENT

Notre ambition de banque coopérative, c'est d'être un partenaire dans la durée, digne de confiance, loyal et éthique. C'est pourquoi nous nous engageons à :

- vous simplifier la vie et les projets en nous réinventant en permanence;
- vous accompagner dans tous les événements de votre vie, dans la durée, en vous proposant des solutions globales et sur mesure;
- vous aider à bien décider en vous donnant des clés et en mobilisant toutes les expertises pour vous offrir le meilleur conseil personnalisé.

Nous vous proposons une relation de personne à personne, un lien direct avec le conseiller. Au sein de l'agence, une certitude pour le client : il y a toujours quelqu'un qui connaît son dossier.

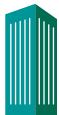
Parce que notre proximité est aussi relationnelle, nous prenons soin de vous sur le long terme.

ÊTRE UNE BANQUE PRÈS DE CHEZ VOUS

Nos 6800 **agences** et les conseillers sont là pour vous. Nous maintenons notre présence dans les zones rurales comme dans les villes. Le digital (sites web et appli Ma Banque) complète l'humain, il ne le remplace pas.



RURAL



URBAIN



HUMAIN



DIGITAL

Nos décisions sont prises localement au sein de nos 39 Caisses régionales. Ce mode de fonctionnement décentralisé favorise la réactivité et la qualité de service s'appuyant sur une connaissance profonde de nos clients et du territoire.

ENCOURAGER LES TRANSITIONS ET L'INNOVATION

Notre responsabilité s'exerce envers nos territoires en participant à leur développement économique, mais aussi en accompagnant les transitions sociétales et environnementales.

Partenaire majeur des entreprises en France, nous encourageons les projets qui visent à la création et au renforcement d'activités, d'entreprises et d'emplois. Nous soutenons aussi l'innovation avec nos Villages by CA.

Agence: elle marque la présence du Crédit Agricole sur le terrain. Elle est le lieu privilégié d'accueil et de conseil des sociétaires et des clients.

ÊTRE CRÉATEUR DE LIENS

Nous créons des liens et fédérons les différents acteurs d'un territoire.

Pour cela, nous favorisons l'esprit d'entreprendre avec nos Cafés de la création qui permettent à des porteurs de projet en herbe et des professionnels de tous milieux (experts-comptables, notaires, avocats...) de se rencontrer.

Autre exemple, nous organisons des Job dating pour aider les jeunes à trouver leur premier emploi ou stage.

**En plus d'un comportement fondé sur une éthique irréprochable,
notre responsabilité implique :**

- l'ambition de placer l'entreprise au service de l'humain: les sociétaires, bien sûr, mais plus généralement les clients, et même les collaborateurs et les administrateurs engagés, qui vivent et travaillent sur le territoire;
- la responsabilité dans la durée envers le territoire où le Crédit Agricole est implanté;
- la recherche de la performance et de la solidité sur le long terme.



ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Être solidaire, c'est être présent aussi à vos côtés face aux aléas de la vie et trouver avec vous des solutions.

À un moment de leur vie, certains de nos clients ont à faire face à une situation financière difficile à cause d'une séparation, d'une perte d'emploi, d'une maladie... Dans ce cas, nos conseillers spécialisés des Points Passerelle, créés par le Crédit Agricole, sont un appui pour eux. Gratuitement, ils accompagnent ces clients dans la recherche de solutions utiles : obtention de micro-crédits, report de mensualités de remboursement de crédit, remise de leurs frais bancaires... En outre, pour aider ces mêmes clients, des bénévoles les conseillent dans la gestion de leur budget.



131
conseillers



940
accompagnants
bénévoles



82
lieux d'accueil
dans 35 Caisses
régionales



11145
personnes
accompagnées



8/10
personnes
accompagnées
surmontent
leurs difficultés



9 900
jeunes sensibilisés
à la gestion
budgétaire

MÉCÈNES DES TERRITOIRES

Nous veillons à appuyer les projets soutenant les associations et le développement de la vie locale, sportive et culturelle, grâce aux aides extra-bancaires de la Caisse locale et régionale. Et pour accompagner ces initiatives locales, les Caisses régionales se sont dotées de deux fondations reconnues d'utilité publique.



Favoriser l'intégration durable
de chacun dans la société,
pour faciliter le vivre ensemble
et la réussite du plus grand nombre.



78
projets soutenus en 2019

1,78
million d'euros alloués



Insertion
sociale



Santé
et bien vieillir



Insertion
économique et
professionnelle



Logement



Préserver
et mettre en valeur
le patrimoine culturel
des territoires.



44
projets soutenus en 2019

1,65
million d'euros alloués



Patrimoine
bâti



Patrimoine
naturel



Musées
et écomusées



Patrimoine industriel,
agricole et maritime



Patrimoine
artistique



Animation
locale

UN ADMINISTRATEUR DE CAISSE LOCALE QU'EST-CE QUE C'EST ?

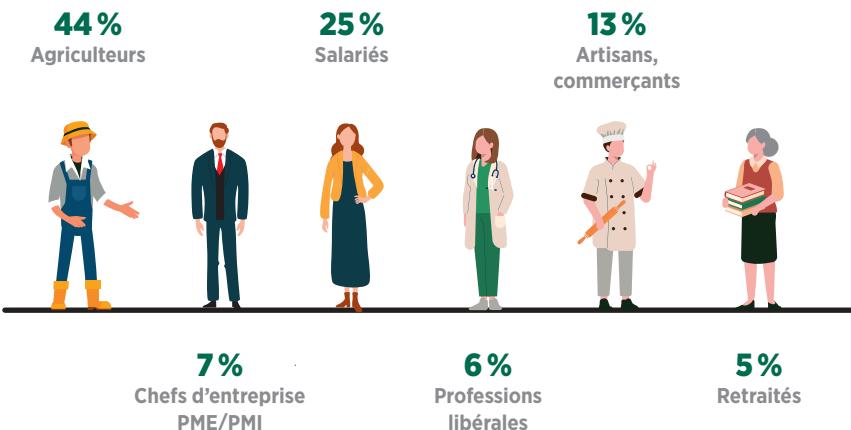
Chaque année, nos clients sociétaires élisent, parmi eux, près de 30 000 administrateurs chargés de les représenter dans les instances de leur Caisse locale.



QUI SONT LES ADMINISTRATEURS ?

Au Crédit Agricole, 29 007 de nos sociétaires, issus de toute la France, sont devenus administrateurs. Ils ont été élus par les sociétaires lors des assemblées générales annuelles de Caisses locales.

Au fil des ans, leur profil s'est diversifié pour être plus représentatif des sociétaires et de la réalité de la vie économique et sociale du territoire.



QUEL EST LEUR RÔLE ?

Être le porte-parole des sociétaires et s'impliquer dans les actions menées par les Caisses locales et les Caisses régionales. En un mot : ils s'engagent au service du territoire sur lequel ils vivent et travaillent.

Certains administrateurs se portent volontaires pour devenir « élus référents ». Le principe est simple : en fonction de leurs compétences et de leurs centres d'intérêt, ils deviennent référents dans un domaine spécifique, par exemple les Points Passerelle. Ils créent alors un lien supplémentaire entre un projet, une association et le Crédit Agricole.

Et maintenant...

Consultez www.creditagricole.info, onglet Le Crédit Agricole, rubrique Identité et valeurs coopératives.

**Si vous connaissez quelqu'un qui souhaite devenir
sociétaire, parlez-en à votre conseiller.**

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



ISBN 978-2-37762-073-9



Ce guide est une publication du groupe Uni-médias, réalisée par son agence éditoriale interne, avec la contribution de la Fédération Nationale du Crédit Agricole • Annonceur: Crédit Agricole SA, agréé en tant qu'établissement de crédit • Siège social: 12, place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex • Capital social: 8 538 313 578 euros • 784 608 416 RCS Nanterre • Éditeur: Uni-médias, 22 rue Letellier, 75739 Paris, Cedex 15 • Tél.: 01 43 23 45 72 • Directrice de la publication: Nicole Derrien • Actionnaire: Crédit Agricole SA • Président: Bertrand Corbeau • Crédits photo: iStock • Impression: Imprimerie Cloître, 29419 Landerneau • Achevé d'imprimer en février 2021 • Dépôt légal: février 2021 • Document non contractuel à caractère publicitaire, disponible uniquement en agence.